

Dans ce numéro

Repères	2
Œcuménisme	
Agenda de l'archevêque	2
Billet de l'archevêque	3
<i>Savoir s'ajuster, monsieur l'abbé!</i>	
Note pastorale	4
De nouveaux défis	
Actualité	5
Inauguration de la Librairie	
Jeunesse	6
Une nuit au <i>chœur</i> du sacré	
Dossier	7
Le diaconat a-t-il vraiment trouvé ses marques dans notre diocèse?	
- Raynald Brillant	
- Raymond Ross	
- Micheline Bourgoïn	
- Daniel Langlais	
Liturgie et vie	11
Une communauté de louange	
Bloc-Notes de l'Institut	12
À la sauvegarde de notre patrimoine religieux	
Le Babillard	13
Un écho des régions	
Choix de lecture	15

Saint-Zénon-du-Lac-Humqui



Photo: Conseil du patrimoine religieux du Québec

La municipalité achèterait l'église

(Information, p. 14)

Œcuménisme

La *Semaine de prière pour l'unité des chrétiens* a lieu chaque année du 18 au 25 janvier, ce dernier jour étant celui où nous célébrons la fête de la conversion de saint Paul, apôtre.

Tous les chrétiens et chrétiennes qui la célèbrent sont les disciples du Christ. Mais il y a plusieurs façons de l'être. Et notre façon à nous, c'est d'être «catholiques». Les chrétiens et chrétiennes des premiers siècles proclamaient tous que l'Église est «catholique», ce qui veut dire «universelle», c'est-à-dire répandue dans le monde entier pour tout le monde. C'est ce que nous professons encore aujourd'hui lorsque, dans le credo, nous disons *Je crois à la sainte Église catholique*.

S'il y a aujourd'hui plusieurs façons d'être chrétien ou chrétienne, c'est parce qu'au cours des âges il y a eu dans la famille chrétienne des conflits et des divisions. Ainsi, on appelle «orthodoxes» les chrétiens d'Orient qui se sont séparés de l'Église de Rome en 1054. Les «anglicans», qui forment l'Église d'Angleterre, ont rompu avec le pape en 1534, sous le roi Henri VIII. Au XVI^e siècle, il y a eu des cassures plus graves, quand certains chrétiens ont voulu rajeunir l'Église, la réformer. Protestant alors contre les abus, ils ont voulu ne s'appuyer que sur la Bible. À la suite de Luther ou de Calvin sont nées les «Églises de la Réforme», appelées aussi «protestantes».

Durant cette *Semaine*, les chrétiens et chrétiennes des différentes Églises prient et réfléchissent ensemble pour qu'un jour on parvienne à l'unité : cela s'appelle l'œcuménisme. ■

René DesRosiers, dir.
renedesrosiers@globetrotter.net

Janvier 2012

- 01 10h30 : Eucharistie à la cathédrale
- 07 9h30 : Rencontre des diacres et de leurs épouses (Archevêché)
- 08 10h30 : Eucharistie à la cathédrale
- 09-13 Retraite annuelle des évêques francophones (Trois-Rivières)
- 13 13h30 : Comité sur les Grands Séminaires (Trois-Rivières)
- 16 9h : Bureau de l'Archevêque
17h : Souper avec le personnel de l'archevêché
- 21 16h : Lectorat en vue du diaconat pour deux candidats (chapelle RSR)
- 23 Conseil presbytéral (CPR)
- 24 Exécutif de l'AECQ et rencontre avec la Conférence religieuse canadienne (Montréal)
- 29 10h : Eucharistie à St-Robert et rencontre festive (Foi et Lumière)
- 30 9h : Bureau de l'Archevêque

Février 2012

- 01 Comité permanent et Comité de liaison de Développement et Paix (Montréal)
- 02 Eucharistie et dîner de fête (Société des missions étrangères, Pont-Viau)
19h : Visite à l'archevêché des confirmands et confirmandes de Sacré-Cœur
- 07 11h : Dîner des anniversaires des prêtres
- 08 19h : Visite à l'archevêché des confirmands et confirmandes de Saint-Robert et de Sainte-Odile
- 10 14h30 : Eucharistie au Centre d'hébergement de Rimouski pour la Journée des malades
- 11 16h30 : Confirmations à Sacré-Cœur
- 12 10h30 : Eucharistie à la cathédrale
- 15 19h : Confirmations à Saint-Robert
- 20 Conseil diocésain de pastorale (CDP)

EN CHANTIER

Revue du diocèse de Rimouski

34, de l'Évêché Ouest
Rimouski QC, G5L 4H5
Téléphone : (418)723-3320
Télécopieur : (418)725-4760

Direction

René DesRosiers

renedesrosiers@globetrotter.net

Secrétariat

Francine Carrière

francinecarriere@globetrotter.net

Administration

Michel Lavoie, Lise Dumas

diocriki@globetrotter.net

Rédaction

Odette Bernatchez, Chantal Blouin src,
Gabrielle Côté rsr, André Daris, René
DesRosiers, Wendy Paradis, Jacques
Tremblay.

Collaboration

M^{sr} Pierre-André Fournier, Raymond
Dumas, Sylvain Gosselin, Réal Pelletier.

Révision

Normand Paradis, s.c.

Expédition

Lise Dumas, Berthe et André Bouillon

Impression

Impressions LP Inc.

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Bibliothèque et Archives Canada
ISSN 1708-6949

Poste-Publication

Numéro de convention : 40845653
Numéro d'enregistrement : 1601645



Membre de l'association canadienne
des périodiques catholiques

ABONNEMENT

Régulier : (1 an/ 8 num.) 25 \$
Soutien : 30 \$ et plus
Groupe : 100 \$ pour 5

Tout texte publié dans la revue demeure sous
l'entière responsabilité de son auteur et n'engage
que celui-ci.

Il peut être reproduit à la condition d'en mentionner
la source et de ne pas modifier le texte.



Savoir s'ajuster, monsieur l'abbé!

Voilà la laconique réponse que m'a donnée une nouvelle centenaire dans une résidence pour personnes âgées. Je venais de lui poser la fameuse «question qui tue» : *Quelle est votre recette de longévité?* Elle savait de quoi elle parlait d'autant plus qu'elle était en train de s'adapter à un nouvel environnement : la chambre, les voisins, la nourriture, etc.

Une conversion en cours

Ce qui est étonnant, ces années-ci, ce n'est pas seulement le nombre de changements mais aussi la rapidité avec laquelle ils surviennent. Et l'Église n'y échappe pas. Lors de la célébration qui a marqué le début de son ministère épiscopal à Gatineau, le 30 novembre, M^{gr} **Paul-André Durocher** a souligné que sa nouvelle mission commençait à l'aube de l'an 2012 qui marquera le 50^e anniversaire de l'ouverture du concile Vatican II. C'est pour souligner cet événement que **Benoît XVI** a promulgué une *Année de la foi* qui commencera le 11 octobre 2012. Les changements initiés par ce concile ont été nombreux, mais ils sont loin d'être terminés, en particulier en ce qui concerne la compréhension de l'Église. D'ailleurs, le pape le soulignait dans sa lettre de promulgation : « La profession de la foi elle-même est un acte personnel et en même temps communautaire. En effet, c'est l'Église le premier sujet de la foi. Dans la foi de la communauté chrétienne, chacun reçoit le baptême, signe efficace de l'entrée dans le peuple des croyants pour obtenir le salut ».

Ce texte met l'accent sur la dimension communautaire de la foi. « Si tu aimes Jésus, dit **Eugène Mazenod**, tu aimes l'Église. » Nous sommes donc encore au cœur d'une importante conversion. Le baptême nous fait entrer dans une communauté de disciples, véritable école de communion. D'où notre orientation diocésaine qui met de l'avant le fait que la « communauté chrétienne est première » en vue de la mission. Je développerai davantage ce thème dans une Lettre pastorale que je suis à préparer.

Opérer des changements

Pour être fécondes, des orientations nouvelles requièrent une organisation différente. À cet effet, depuis le 1^{er} décembre, M^{me} **Wendy Paradis**, directrice à la pastorale d'ensemble, est déchargée de certaines responsabilités pour être plus présente sur le terrain, en consacrant plus de temps au projet pastoral de revitalisation avec l'abbé **Guy Lagacé**, à la coordination des régions pastorales. Elle demeure membre du Bureau de l'archevêque, accompagne les équipes pastorales

ainsi que les animatrices et animateurs en pastorale dans les institutions (hôpitaux, cégep, prison) et poursuit ses engagements dans différents comités dont le Comité d'action sur la Parole de Dieu.

M. **Charles Lacroix**, déjà membre des Services diocésains, est nommé par intérim - 3 jours/semaine - adjoint à la pastorale d'ensemble (animation des Services diocésains). Il demeure membre du *Service de formation à la vie chrétienne* les deux autres jours. En plus de siéger au Bureau de l'archevêque, il sera responsable des agentes et agents de pastorale en paroisse et du Conseil diocésain de pastorale. Il siègera à divers autres comités.

Avoir des ailes

Le 13 décembre 2002, l'Assemblée nationale du Québec a voté la loi 112 visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Une des clauses stipule que lors de l'adoption de toute loi pour le Québec, il faut veiller à ce qu'elle ne soit pas au détriment des pauvres. Une militante pour la justice sociale s'était exclamée : *Cette loi va donner des ailes à tout le monde, autant à celles et à ceux qui vivent la pauvreté qu'aux autres dont le regard va changer... J'ai senti que je faisais partie de ce peuple.* Il en est de même pour nos communautés paroissiales. Nous visons ensemble à ce que les décisions prises en pastorale tiennent compte en premier lieu du bien-être de la communauté, que ce soit pour les questions liturgiques, matérielles, de fraternité ou autres. Que pouvons-nous faire ensemble pour que notre communauté se solidifie et joue son rôle d'annonciatrice de Jésus-Christ dans notre milieu? N'est-ce pas lorsque les personnes baptisées réalisent davantage que leur foi est communautaire et qu'elles font partie d'un peuple, que cela donne des ailes aux communautés chrétiennes?

Paix, santé et bonheur!

Je remercie Wendy et Charles de nous donner ce bel exemple d'amour de l'Église et je leur souhaite, en votre nom, une heureuse et fructueuse mission. À vous toutes et tous, j'offre mes vœux pour une année où, comme pour Marie et Joseph, les adaptations seront porteuses de salut.

Avec ma cordiale bénédiction! ■

+**Pierre-André Fournier**
Archevêque de Rimouski



De nouveaux défis...

De nouveaux défis s'annoncent en cette nouvelle année. C'est avec beaucoup d'espérance et de joie que je les relèverai. Des défis aux couleurs de proximité par l'accompagnement des communautés chrétiennes et des équipes pastorales. Depuis le 1^{er} décembre, M^{gr} l'Archevêque m'a dégagée de différents dossiers afin de me rendre plus disponible sur le grand territoire de notre diocèse.

Deux projets pastoraux pour une même mission

Une mission qui veut répondre à l'orientation pastorale de notre archevêque « La communauté est première ».

Le projet pastoral de revitalisation des communautés chrétiennes et la coordination des régions pastorales sont au cœur de mon action pastorale. Je poursuis également mes engagements auprès de quelques comités et continue d'assumer la continuité de certains dossiers.

Le projet pastoral de revitalisation prend de plus en plus d'expansion. Il évolue avec les besoins des milieux, il se précise davantage et nécessite donc une plus grande présence auprès des personnes et des communautés engagées dans ce projet.

Les temps changent rapidement et la réalité semble vouloir nous rattraper à plusieurs égards. Sans vouloir être alarmiste, il est important de se faire proche des baptisés afin de les aider à prendre la pleine mesure de ces changements et des défis nombreux à relever. C'est avec les équipes pastorales en place dans chacune des régions pastorales qu'il sera bon de réfléchir, de discerner et de préparer cet avenir qui se fait tout proche. Déjà, nous sommes en mesure d'annoncer que dans 8 à 10 ans, dans les meilleures conditions, nous aurons un prêtre et quelques agentes et agents de pastorale par région dont chacune d'elles ont en moyenne une vingtaine de paroisses. D'où l'urgence de travailler ensemble pour penser l'avenir et de s'y préparer avec les personnes concernées dans chacune des régions. Des Tables régionales seront constituées à cet effet.

Il m'est encore difficile de dessiner en totalité les contours de ce que sera la coordination des régions pastorales, mais une de mes certitudes, la Parole de Dieu sera au cœur de

notre discernement, elle éclairera la parole humaine pour une plus grande sagesse.

En continuité

Le projet d'évangélisation est à sa dernière année. Le Comité d'action sur la Parole de Dieu est à l'écriture des prochaines fiches d'animation et à la réflexion d'un rassemblement diocésain. La fin éventuelle du travail du Comité ne signifie pas pour autant la fin du projet d'évangélisation car il sera toujours à poursuivre et à construire. La conviction des membres du Comité est que les outils proposés au cours des trois ans puissent vivre au-delà des années. Aussi, ils permettront d'être un appui important pour les personnes qui auront à assurer la vitalité de leur milieu.

Témoignage

M^{gr} **Joseph Doré**, évêque émérite de Strasbourg en France, dans son livre *À cause de Jésus! Pourquoi je suis demeuré chrétien et reste catholique* (Paris, Plon 2011), nous fait part de son expérience sur les réaménagements pastoraux. Il écrit :

On peut certes penser qu'il était plus simple d'avoir un curé par clocher, qui décidait et faisait quasiment tout, sollicitant à peine l'aide de tel ou telle, et regretter un temps où une administration ecclésiale fournissait une sorte de service public de la foi. Quant à moi, je considère comme un gain que la présence de l'Église ne soit plus seulement la préoccupation d'une autorité centrale mais, sur le terrain qui est celui de leur existence quotidienne, celle des croyants eux-mêmes.

Pour que la vie chrétienne persiste à l'échelle de leur paroisse, les laïcs ont dû prendre leur part de responsabilité. Et il s'est trouvé des hommes et des femmes pour répondre présent, pour être disponibles. Une richesse nous a été dévoilée dont nous n'avions guère le soupçon! (p. 315).



**Que cette nouvelle année soit douce et bonne!
Santé, Bonheur et Joie. ■**

Wendy Paradis
Directrice à la pastorale d'ensemble

Inauguration de la Librairie

La Librairie Le Centre de pastorale est dans ses nouveaux locaux depuis le 7 septembre dernier, mais son inauguration ne fut soulignée que le 26 novembre. Nous rappelons l'événement en photos et nous évoquons la mémoire de son fondateur, M^{gr} Philippe Saintonge.



| M^{gr} Pierre-André Fournier rendant grâce et bénissant le Seigneur.



| Une cliente prise sur le vif, madame Jocko D'Ursel.



| Vos libraires: Gilles Beaulieu, Claire-Hélène Tremblay et Sylvie Chénard.
Photos : courtoisie de M. Raymond Dubé.

On s'en réjouit encore...

La librairie existe depuis 1964, fondée à l'initiative de M^{gr} Philippe Saintonge, vicaire général du diocèse de 1959 à 1973. Celui-ci l'avait d'abord établie dans un immeuble qu'il avait acquis en 1962 et qui se trouvait situé tout juste en face de l'évêché. Cet immeuble abrite de nos jours une auberge, l'*Auberge de l'Évêché*.

Il y avait longtemps déjà que M^{gr} Saintonge songeait à doter Rimouski d'une librairie spécialisée dans le livre religieux. *En 1964, écrit-il dans ses Mémoires, une occasion surgit. Nous songions à engager une permanente pour la JOCF (Jeunesse Ouvrière Catholique Féminine). Cette jeune fille aurait du travail à l'extérieur pour ce mouvement mais aussi du temps libre. Je suis allé voir un grossiste à Montréal, spécialisé dans le livre religieux. Quelques jours plus tard, la Librairie ouvrait ses portes. Même en vendant nos volumes environ 10% de moins que les librairies semblables à Québec et à Montréal, nous fîmes facilement nos frais. Une couple d'années plus tard, nous engagions même une libraire suppléante pour assurer plus de service à notre petite clientèle. (Quand le soir descend, 1982, p. 214).*

C'est à ce moment-là, vers 1966-1967, que la librairie s'installe dans le Grand Séminaire, d'abord au sous-sol, là où se trouve aujourd'hui la salle de documentation des Services diocésains puis, très rapidement, au premier étage, là où se trouvait le parloir des séminaristes. Elle s'y trouvait jusqu'à tout récemment. C'est lorsqu'il quitte Rimouski pour devenir curé de Saint-Éloi que M^{gr} Saintonge fait don de sa librairie à la corporation du Grand Séminaire qui l'administre depuis ce temps.

Il est intéressant de noter que huit ans plus tard, en 1982, celui-ci, encore dans ses Mémoires, se réjouit de voir que la librairie existe toujours. Elle a alors 18 ans. Il écrit : *Cette librairie est une œuvre qui continue de remplir la mission à laquelle elle était assignée. Trente ans plus tard, on s'en réjouit encore.* ■

René DesRosiers

Une nuit au *chœur* du sacré

Un jour, **Julie-Hélène Roy**, qui est animatrice de Vie au Centre d'éducation chrétienne, propose à **Anne-Marie Hudon**, responsable de la pastorale diocésaine des 12-17 ans, un projet inusité : *J'ai toujours aimé l'ambiance qui règne dans une église, le soir, avec comme seule lumière la lueur des lampions et comme seule musique, le silence. Je sens alors une présence. Je rêve de pousser l'expérience plus loin et de dormir dans le chœur d'une église, avec des jeunes.* Quelle belle idée! C'est ainsi qu'est né notre projet : *Une nuit au chœur du sacré*. Son objectif : créer un espace qui favorise une rencontre avec le Seigneur à l'intérieur d'un lieu sacré.

À qui proposer cette expérience?

Avec la «Pasto en route», plusieurs groupes de jeunes cheminent ensemble depuis plus d'un an. Celui du secteur *Avignon* dans la Vallée de la Matapédia, constitué de sept jeunes âgés de 12 et 13 ans, semble prêt à vivre une telle aventure. Un papa se joint à eux.

Une démarche en entonnoir

Le 11 novembre à 18h, tout est prêt dans l'église de Saint-François-d'Assise. Il ne manque plus que les jeunes.



Viendront-ils? Fébrilité...

Photo : Anne-Marie Hudon

Un par un, ils arrivent. Dans un local adjacent, nous jouons pendant deux heures. Cela nous permet de bouger, de rire, d'évacuer le stress de la semaine, de préparer notre corps et notre esprit à entrer dans une expérience plus intérieure. Puis, nous installons nos choses pour dormir, enfions nos pyjamas et prenons une collation. Ensuite, pour nous préparer à vivre une expérience tout intérieure, nous discutons sur le sens du mot «sacré», nous choisissons une image qui représente un lieu où l'on se sent bien et nous répondons à cette question : Comment on entre dans

une église? Finalement, nous demandons aux jeunes s'ils sont prêts à nous faire confiance et à entrer dans un mystère, à vivre une expérience. Pour marquer leur choix, ils déposent leurs montres et autres appareils électroniques. Puis lentement, nous entrons en procession dans l'église, tenant chacun un lampion allumé.

Arrivés au chœur, nous parlons du lieu, de ses symboles et de ses «accessoires». Nous proposons un temps de veille près du tabernacle, à tour de rôle, pendant que les autres dorment. Chacun veille le temps qu'il désire. Avant de se dire «Bonne nuit», nous racontons l'histoire de Samuel (1 S 3,1-21), nous observons un temps de silence et de prière, puis nous allons nous coucher... sans problème! Le temps de veille dure de 22h30 à 2h du matin. Tous les jeunes y participent, sauf deux qui ne sont pas «réveillables».

Au matin, retour sur l'expérience

Les mots manquent, mais les visages parlent. Nous partageons autour de la Parole : «Vous êtes le temple de Dieu et l'Esprit de Dieu habite en vous» (1 Co 3,16), puis nous bouclons la partie sacrée par une lente procession de sortie. Allons déjeuner! Et là, nous recueillons quelques commentaires : *J'ai senti une présence rassurante toute la nuit; j'ai eu du mal à réveiller Annie, mais je lui ai dit : «Allez, c'est peut-être la seule chance de ta vie où tu vas vivre cette expérience; ne manque pas ça»; Anne-Marie, on vas-tu pouvoir le refaire?... ■*

Relecture de l'expérience: un plongeon dans l'Esprit

- Faire confiance à l'Esprit Saint. Nous préparons l'activité, mettons des balises, espérons des résultats. Après, nous plongeons et lâchons prise en faisant de la place à l'action de l'Esprit et en vivant le moment présent avec les jeunes.
- Avec les jeunes, garder ça simple et suivre leur rythme.
- Nous ne connaissons pas tous les fruits de cette expérience mais beaucoup de PAIX et de JOIE étaient au rendez-vous.

Julie-Hélène Roy

Avent 2011
Panel dominical

Le diaconat a-t-il vraiment trouvé ses marques dans notre diocèse?

NDLR : C'est cette question qui a été posée à la Table ronde qu'organise chaque année notre *Institut de pastorale* au premier dimanche de l'Avent. Et pour amorcer les échanges, on avait invité M. Raynald Brillant ptre, M. Raymond Ross d.p., M^{me} Micheline Bourgoïn et M. Daniel Langlais. Voici quelques passages de leur communication. Vous en retrouverez l'intégrale sur le site web du diocèse.

1/ LE DIACONAT, SON IMPLANTATION CHEZ NOUS

Nous avons demandé à M. Raynald Brillant, un membre du Comité diocésain du ministère diaconal et le responsable de la formation des futurs diacres, de poser les premières balises.

A/ 1964 : Vatican II et la restauration du diaconat

Quelques mots seulement résument l'enseignement de Vatican II sur le diaconat permanent : **il a fait beaucoup, mais il nous a laissés sur notre appétit.**

Il a fait beaucoup! En effet, il a restauré un ordre disparu dans l'Église latine depuis plus de dix siècles. Ce geste prophétique, il n'y a aucun doute, est l'œuvre de l'Esprit Saint. En effet, le diaconat permanent n'était pas un sujet qui intéressait tellement les théologiens et les pasteurs dans les années qui ont précédé le Concile. Nous recensons bien quelques articles publiés ici et là dans des revues théologiques de peu d'importance, mais l'intérêt des théologiens était ailleurs. [...].

Et voici qu'au Concile, dès la 2^e session, des évêques d'Amérique latine et de quelques pays de mission, dans le cadre de l'étude de la constitution sur l'Église, demandent la restauration du diaconat permanent. Un évêque argentin a ainsi interpellé les Pères conciliaires : « **Vénérables frères, ne nous retirez pas l'espérance. Le schéma ouvre la porte au diaconat, Nous ne vous obligeons pas à y entrer, mais au moins n'empêchez pas ceux qui veulent de le faire.** » L'idée fait vite son chemin et, à la 3^e session, le diaconat permanent est restauré dans l'Église latine avec la promulgation de la constitution *Lumen Gentium*. [...].

«**Au degré suivant de la hiérarchie se trouvent les diacres qui reçoivent l'imposition des mains non en vue du sacerdoce, mais en vue du service. En effet, soutenus par la grâce sacramentelle, de concert avec l'évêque et**

son presbyterium, ils servent le peuple de Dieu dans l'office liturgique, le ministère de la prédication, les secours de la charité» (LG 29).

Dans ces quelques mots, le Concile dit tout sur le diaconat permanent : les diacres appartiennent au sacrement de l'Ordre et le Concile reprend la formulation de la Tradition Apostolique pour le situer dans l'Église : il est ordonné en vue du service et non du sacerdoce. Il énumère ensuite les trois champs où le diacre vivra sa diaconie : la liturgie, la prédication et la charité. Le Concile ne va pas plus loin. C'est comme s'il jetait une petite graine en terre, laissant aux pasteurs et aux théologiens le soin de découvrir, avec l'aide de l'Esprit Saint, toute sa richesse, surtout les avenues que nous ouvre sa restauration. [...].

Les Pères Conciliaires sont conscients que le service de la sanctification, comme celui de la prédication, et les œuvres de charité sont essentiels à la vie de l'Église. Nous sommes un peuple de prêtres, de prophètes et de rois. Il faut des ministres pour aider le peuple de Dieu à vivre sa vie baptismale. La conjoncture ecclésiale a changé. Pour répondre à ces besoins, il semblerait important de restaurer cet ordre dans l'Église. Le fait-on parce qu'il manque de prêtres? Que signifie le fait que le diacre soit ordonné non pas en vue du sacerdoce, mais du service? Le Concile ne répond pas à ces questions. Aussi nous laisse-t-il sur notre appétit. [...].

B/ 1976 : Essai de restauration dans notre diocèse

En 1975, M^{gr} Gilles Ouellet chargeait son vicaire général, M^{gr} Philippe Saintonge, de tâter le pouls du presbyterium et des personnes engagées en pastorale sur la nécessité de restaurer le diaconat dans notre Église. L'heure serait-elle venue de prendre une décision en ce sens? Déjà notre Synode diocésain avait, en 1972, proposé «**de créer au besoin des ministères nouveaux répondant aux besoins actuels comme, par exemple, des diacres permanents pour le service caritatif de l'Église**» (Semences et récoltes, p. 47, n. 57). ►

► M^{gr} Saintonge a rencontré tous les [...] prêtres, religieux et laïcs, pour les sensibiliser à la question. Son objectif était précis : approfondir la théologie conciliaire sur le diaconat permanent, très peu connue il faut l'avouer, et connaître surtout leur opinion sur l'opportunité de restaurer ce dernier dans notre Église. Dans un document rédigé après ces rencontres et présenté aux présidents des zones pastorales en novembre 1976, M^{gr} Saintonge tire une conclusion : l'heure n'est pas venue de restaurer le diaconat permanent dans notre diocèse. Il décrit ce que pensent les personnes consultées en quelques phrases qui ne souffrent aucune ambiguïté :

«Que pourront faire les diacres, autre que ce que font les laïcs engagés et nous, les prêtres, actuellement? Nous pensons à certaines frustrations vécues en ces 15 dernières années! Nous faudra-t-il opérer un nouveau repli! De plus, se dit-on, on est à sonder des avenues nouvelles qu'offre une Église tout entière ministérielle, faudra-t-il aussi opérer un recul sur ce plan? Et le recrutement sacerdotal, déjà si faible, ne sera-t-il pas paralysé par l'arrivée sur la scène ecclésiale de ces nouveaux diacres ou mini-prêtres».

Dans son document, M^{gr} Saintonge ne se gêne pas pour qualifier la réaction des personnes consultées de «rejet du diaconat permanent». Mais il termine par une affirmation qui interrogeait drôlement les chrétiens de 1976: **«Malgré cette première réaction de rejet, essayons de quitter le plan émotif pour faire confiance à Vatican II quelques minutes».** Et il insiste sur le thème de l'Église, servante et pauvre, consacrée par le Concile, pour terminer par cette affirmation charismatique : **«Vatican II devait donner un signe concret, visible de cette nouvelle vision de l'Église servante et pauvre. Le plus expressif: le Diaconat. C'est pourquoi il faut le voir moins comme l'exhumation d'un ordre ancien que comme un surgissement charismatique. Pourquoi le diaconat renouvelé? Pour signifier le Christ Serviteur. Pour signifier l'Église servante».** [...]

C/ 1989: Restauration du diaconat dans le diocèse

Quinze ans plus tard, toujours pas de diacre, mais l'Esprit veillait au grain! À la fin des années 80, le sujet a été amené au conseil du presbyterium par l'abbé **Jacques Tremblay** qui revenait d'une année sabbatique à Paris. Il s'était converti au diaconat permanent au contact de théologiens chevronnés, entre autres le P. **Hervé Legrand**. Le sujet a été abordé à quelques séances du conseil, les discussions ont été parfois difficiles, toujours franches, et elles se sont orientées vers la recherche de l'identité du diacre permanent. Approfondir son identité avant de chercher les tâches ou les fonctions

qu'il pourrait accomplir dans notre Église! C'est la voie qui nous a permis de découvrir le diacre non comme celui qui vient suppléer au manque de prêtres ou qui vient prendre la place des laïcs, mais comme le signe du Christ serviteur dans l'Église. Les prêtres ont leur place : ils sont les signes du Christ prêtre et rassembleur du peuple de Dieu. Les diacres ont la leur : ils sont les signes du Christ serviteur et de la diaconie de l'Église.

Le temps était venu de faire le pas et de restaurer le diaconat dans notre Église. M^{gr} **Gilles Ouellet** l'a fait dans un document officiel promulgué le 18 septembre 1989. Il souligne trois aspects importants :

- Le diaconat permanent est un don de l'Esprit aux communautés en vue de remplir la mission que l'Église a reçue du Christ. Ce n'est pas une institution humaine : en donnant à l'Église le sacrement de l'ordre, le Christ a donné le diaconat.

- Le diacre accomplit, certes, certaines fonctions dans l'Église, **« mais il faut plutôt se référer à sa signification profonde qui s'enracine dans le sacrement de l'ordre et qui vise à rappeler le Christ serviteur. De même que le prêtre est un baptisé appelé, ordonné et envoyé pour être signe du Christ rassembleur, ainsi le diacre est un baptisé appelé, ordonné et envoyé pour être signe du Christ serviteur ».**

- Il décrit ensuite le rôle du diacre dans notre Église en citant un texte du P. **Hervé Legrand**. **«Le point fort du diaconat est d'être le signe du Christ venu pour servir et non pour être servi. Là où est le frère en son besoin matériel et spirituel, là doit se trouver le diacre».** Et il termine en disant : *nous voulons que la présence et l'engagement des diacres rendent plus visible cette dimension évangélique du service, particulièrement du service caritatif. Ils ont leur place dans notre pastorale parmi les personnes déjà à l'œuvre sous une forme ou sous une autre au sein de nos communautés chrétiennes et des organismes diocésains.* [...] •

2/ ENTRE L'APPEL ET L'ORDINATION

Monsieur **Raymond Ross** est de la toute première cohorte de diacres permanents du diocèse. Nous lui avons demandé de nous dire ce qu'il a vécu entre son premier appel en 1977 et son ordination en 1995.

A/ Le premier appel

L'appel au diaconat permanent m'est venu de l'abbé **Hervé Beaulieu** qui fut curé de Saint-Anaclet de 1971 jusqu'à son décès en 1978. Il n'avait que 60 ans. C'est un prêtre qui a beaucoup marqué ma famille. Il était très aimé et respecté dans la communauté. ►

► Nous sommes à l'automne de 1977. Un samedi soir, après la messe, il me demande de le rejoindre à la sacristie; il a quelque chose d'important à me dire. Or, ce dont il voulait me parler, c'était du diaconat permanent. Après en avoir causé pendant une bonne demi-heure, il me dit: *tu devrais songer à t'engager dans le diaconat permanent*. Ma réaction a été un éclat de rire. Lui, bien sérieux, ajoute : *Je t'invite à y penser sérieusement; prends le temps que tu voudras et vient me revoir pour me dire ce que tu en penses*. Son interpellation m'a atteint droit au cœur et m'a fait réfléchir.

Quelques mois plus tard, je suis retourné le voir pour lui rendre compte du fruit de ma réflexion et lui dire que je prenais très au sérieux l'appel qu'il m'avait lancé. C'est alors qu'il m'a référé à M^{gr} **Philippe Saintonge** qui venait de terminer une tournée des paroisses afin de connaître l'opinion des curés sur un projet de restauration du diaconat dans le diocèse. Il m'a fait part qu'il avait constaté chez plusieurs des réticences assez fortes face à cette éventualité. Or, cela avait comme ralenti, sinon arrêté, tout le processus de restauration du diaconat dans le diocèse.

M^{gr} Saintonge m'avait alors dit ceci : *Je crois sincèrement au diaconat permanent ; ce serait une grande grâce pour notre diocèse. Je crois que tu es appelé pour ce ministère, mais la route va être longue*. Alors, retiens bien ce que je vais te dire : *Que ton engagement dans l'Église soit toujours en fonction de ton baptême et non en fonction qu'un jour tu seras diacre*. Cela est toujours resté bien imprimé, en caractère gras, dans mon esprit et dans mon cœur. C'était là pour rester.

B/ Les années d'espérance

Un jour, le bon M^{gr} Saintonge me propose de m'inscrire à des cours, au Département des sciences religieuses de l'UQAR; ce qui me permettrait, disait-il, d'acquérir une formation qui me serait utile dans mon engagement en Église. C'est ce que j'ai fait sans hésiter. Aussi, j'ai prié l'Esprit Saint, sans me lasser, afin qu'il entretienne en moi ce désir de servir l'Église dans un service diaconal, si un jour on m'y appelait vraiment!

En août 1978, je rencontre donc M. **Jean-Yves Thériault**, le directeur du département des sciences religieuses de l'UQAR. Je constate alors que M^{gr} Saintonge avait préparé le terrain puisqu'on me propose de m'inscrire au baccalauréat en théologie et de prendre tout le temps qu'il faudra pour y arriver. À ce moment là je travaillais à la Régie des Assurances Agricoles du Québec à Rimouski. Je devais partager mon temps entre ce travail, ma famille, les études et le bénévolat en paroisse. J'avoue que j'ai eu des périodes assez difficiles à traverser, mais ça en valait la peine. J'ai mis 10 ans pour obtenir mon baccalauréat en théologie. Je dois dire que c'est grâce à l'encouragement et

à la compréhension de mes professeurs et à la complicité de mon épouse et de nos enfants si j'y suis parvenu. Je ne leur dirai jamais assez: MERCI, MERCI.

J'ai vécu de belles expériences d'engagements dans ma communauté paroissiale. De 1984 à 1992, j'ai fait de l'animation pastorale scolaire au primaire, et au premier cycle du secondaire. Aussi entre 1984 et 2003, j'ai été responsable de l'initiation sacramentelle auprès des jeunes pour le premier pardon, l'eucharistie et la confirmation. Je devais donc recruter des catéchètes et coordonner leur travail, tout en étant catéchète moi-même. En 1990, j'ai fait un stage en pastorale au Centre Hospitalier Régional de Rimouski, ce qui me préparait, sans le savoir vraiment, à mon engagement au Foyer de Rimouski. C'est à la fin de ce stage que l'abbé **Jean-Guy Nadeau**, v.g. m'a demandé si j'accepterais de faire équipe avec l'abbé **Léonard Gosselin**, l'aumônier du Foyer de Rimouski qui désirait prendre sa retraite. Avec quelqu'un pour partager sa tâche, celui-ci pourrait poursuivre encore quelques années. J'ai accepté et nous avons passé ensemble quatre belles années, au grand plaisir des résidents et du personnel soignant.

C/ Mon service diaconal

J'ai été ordonné diacre le 1^{er} juillet 1995 par M^{gr} **Bertrand Blanchet** à Saint-Anaclet où je demeure avec ma famille depuis 1963. Je me considère privilégié. J'ai toujours eu une belle complicité avec les prêtres avec qui j'ai eu à œuvrer.

Un soir du mois d'août 1995, la communauté de Saint-Anaclet accueillait un nouveau curé, feu l'abbé **Gérald Tardif**. Après la célébration de l'eucharistie, j'ai fait sa rencontre. Celui-ci m'a alors dit : *Raymond, tu es ordonné diacre permanent. Ce que je souhaite, c'est que tu m'aides à accomplir ma mission de prêtre, et moi, je vais t'aider à accomplir ta mission de diacre*. Nous avons travaillé huit ans ensemble dans la plus belle harmonie et le respect l'un de l'autre et de nos responsabilités respectives. Il m'a confié la préparation et la célébration des baptêmes ; j'en ai toujours la responsabilité. Et il m'a demandé de garder la responsabilité de l'initiation sacramentelle des jeunes. Je fais aussi des visites à domicile pour celles et ceux qui demandent une présence et une attention particulière sur le plan humain et spirituel. Je leur apporte la communion une fois par mois. Ma communauté paroissiale m'a toujours bien encouragé et apprécié dans mon engagement comme diacre permanent. En retour, je m'applique à avoir la même attitude envers tous les bénévoles engagés au sein de la communauté et je m'emploie à promouvoir la relève. Avec mon épouse, les enfants et nos petits-enfants, je suis très heureux dans mon ministère diaconal, heureux d'apporter ma collaboration dans la mission de l'Église de Rimouski. ●

►

► 3/ ETRE L'ÉPOUSE D'UN DIACRE

Madame **Micheline Bourgoïn** est l'épouse de M. **Jacques Lord** d.p. Son époux a été ordonné diacre permanent par M^{gr} **Bertrand Blanchet** le 26 novembre 2005. Le couple habite Mont-Joli.

Quand mon mari Jacques m'a confié qu'il aspirait à servir l'Église comme diacre, j'ai eu quelques hésitations malgré le fait que je lisais à travers ses engagements pastoraux des signes évidents de son désir. Mes hésitations étaient surtout d'ordre "environnemental": qu'allaient dire nos proches qui connaissaient bien nos limites? Après tout, nous étions des époux, des parents avec des enfants bien de leur temps, des chrétiens comme les autres... alors pourquoi nous ?

Je dis "nous" parce que tout au long de sa formation, j'ai vécu avec Jacques une merveilleuse aventure, remplie d'éveils qui nous ont fortifiés tous les deux dans notre vie humaine, spirituelle et conjugale. Les E.V.C. (*Exercices dans la Vie Courante* de Saint Ignace) ont été un excellent moyen de croissance et déterminant dans le nécessaire discernement précédant la prise de décision. Ce parcours de préparation fut long, mais combien bénéfique. La décision prise par Jacques, et partagée par moi et nos enfants, de demander l'ordination est venue comme un fruit mûr.

Depuis l'ordination, je suis heureuse de partager son vécu. Je m'efforce de demeurer objective tant qu'il se peut, afin que son service soit à la fois généreux, désintéressé et utile pour l'Église de Jésus Christ. Concrètement, cela se traduit par une participation aux diverses formations, aux retraites, aux consultations et à des comités, ainsi qu'à l'organisation de journées de réflexion concernant les épouses de diacres.

Mon époux étant un homme entier et profondément rejoint par la Parole, - il suffit pour s'en convaincre de l'entendre rêver l'Église de demain -, je me plais à lui faire la critique, question de toujours mieux servir ensemble les communautés chrétiennes. Infirmière de formation, la retraitée que je suis continue de se faire proche et aidante auprès des malades et des délaissés. Si j'avais à résumer en quelques mots mon vécu relatif au diacrat de mon mari, je dirais que c'est toujours pour moi une bénédiction de pouvoir communier à sa vocation. ●

4/ DEVENIR DIACRE, POUR QUI? POUR QUOI?

Monsieur **Daniel Langlais** est candidat au diaconat permanent. Il vient de compléter sa formation théologique et pastorale à notre Institut. Il sera ordonné cette année par M^{gr} **Pierre-André Fournier**.

A/ Diacre, pour qui?

Avoir la foi, c'est mettre sa confiance en Jésus comme en un Sauveur, se laisser sauver par Lui, se laisser aimer et se laisser pardonner par Dieu qui cherche à nous rejoindre personnellement en tout ce que nous vivons.

Les diacres sont, au milieu du monde, témoins du Christ Serviteur. «Et moi, je suis au milieu de vous comme celui qui sert», avait répondu Jésus à qui l'interrogeait. (Luc 22,27). Au Dieu qui m'appelle, aujourd'hui je réponds : *Me voici, je ne suis pas digne de te recevoir, mais dis seulement une parole et je serai guéri. Être diacre, c'est s'enraciner dans la famille, dans la profession, dans la société, pour dire et signifier l'Amour fidèle du Père. [...]*

B/ Diacre, pour quoi?

- Diacre pour accueillir et rendre partenaires et acteurs les démunis, les exclus, les sans-voix...en se faisant proche. **C'est là le service de la charité.** Une présence concrète pour celles et ceux qui ne sont pas facilement rejoints par le message d'amour et d'espérance apporté par Jésus.

- Diacre pour le monde, afin que tout l'être de l'homme soit pris en compte dans les divers secteurs d'évolution du monde (écologie, urbanisme, nouvelles technologies, santé, éducation, communication, etc.) et pour que soit maintenu le dialogue avec celles et ceux qui croient autrement, grâce à l'écoute et à l'annonce d'une parole d'espérance. **C'est là le service de la Parole.**

- Diacre pour le monde par son témoignage et son annonce plus explicite de la Bonne Nouvelle du Christ, à travers l'homélie, des enseignements, la catéchèse et l'initiation sacramentelle... **C'est là encore le service de la liturgie.**

Enfin bref [...], le diacre est le signe du Christ-Serviteur : « Par sa vie familiale, son activité professionnelle, son insertion dans la vie sociale, associative et politique, le diacre est « en prise » avec le monde d'aujourd'hui. De par son ordination, il est pleinement partie-prenante de la vie et de la mission de l'Église. Il devient un acteur privilégié pour dire à l'Église les attentes et les besoins des hommes et des femmes de notre temps. Il est aussi bien placé, pour faire connaître à ceux et à celles qu'il rencontre dans la société le message de l'Évangile et la parole de l'Église, au-delà des clichés véhiculés par les médias » (*Pratiquant tous les jours II*, 1984, p.16s).

Que la Paix, espérance du Sauveur, puisse naître en chacun de nous et autour de nous! ■



Une communauté de louange

La prière occupe une place fondamentale dans la vie de la communauté chrétienne primitive, telle que décrite par saint Luc dans les Actes des Apôtres. Après le départ de Jésus, la communauté des disciples se met en prière : «Ils montèrent dans la chambre haute et tous, d'un même cœur, étaient assidus à la prière» (Ac 1, 13-14). Au lendemain de l'Ascension, la prière est donc la première action de l'Église. Avant de quitter ses disciples, Jésus leur dit : «Je vais envoyer sur vous ce que mon Père a promis. Demeurez dans la Ville jusqu'à ce que vous soyez revêtus de la force d'en haut» (Lc 24, 49; Ac 1, 4). C'est dans la prière que les disciples se préparent à la venue de l'Esprit Saint.

Le jour de la Pentecôte, le premier don fait au groupe apostolique est un don de prière : «Tous furent alors remplis de l'Esprit Saint et commencèrent à parler en d'autres langues, selon que l'Esprit leur donnait de s'exprimer» (Ac 2, 4). Plutôt que d'un don de prédication dans les langues des diverses nations, les disciples se mettent à célébrer «les merveilles de Dieu», les hauts faits accomplis par Dieu en faveur de son peuple.

L'Église est donc née du Souffle de l'Esprit dans la prière. La grâce de Pentecôte dont elle est porteuse s'épanouit dans la communion fraternelle. Nous n'avons pas à construire la communion à coup d'efforts, mais à la recevoir comme un don. La louange, grande caractéristique du Renouveau dans l'Esprit, est un élément nécessaire pour construire et fortifier la communauté. Elle proclame les qualités de Dieu et s'en émerveille; elle est l'une des plus belles expressions de la créature envers son Créateur et conduit à l'adoration. Elle est une réponse au grand commandement : «Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur, de toute ton âme, de toute ta force» (Lc 10, 27). Elle est aussi notre vocation qu'il nous faut réaliser dès ici-bas. Saint Augustin disait : «Notre bonheur dans l'éternité, ce sera la louange de Dieu. Nul ne peut entrer dans cet avenir s'il ne s'y exerce dès maintenant. C'est pourquoi dès aujourd'hui nous louons Dieu».

Depuis plusieurs années, nous avons l'immense privilège de bénéficier d'un ministère de musique et de chant – le chœur *Réjouis-toi* – pour l'animation lors de nos rassemblements. Bien que simple, il favorise la communion des esprits et des cœurs et contribue à créer un espace intérieur d'accueil à l'Esprit Saint et à la Parole de Dieu. Inspirés de la Parole, les chants de louange préparent les cœurs à accueillir les grâces et bénédictions de Dieu. Tout en manifestant notre amour pour Dieu, la louange crée la communauté en resserrant les liens de la charité. Elle est le terreau favorable à l'éclosion des charismes qui nous mettent au service de nos frères et sœurs, particulièrement des plus pauvres et des plus démunis.



Un autre fruit que nous pouvons expérimenter est que la louange guérit, illumine, console et convertit. Elle est donc un excellent moyen d'évangélisation. Au livre d'Isaïe, il est dit : «Je les guérirai, je les consolerais, je les comblerai de réconfort, en faisant éclore la louange sur leurs lèvres» (57, 18-19). La Vierge Marie nous est un modèle du cœur livré à la louange. Sans se détourner des occupations et des préoccupations de sa vie quotidienne, elle jubile de joie et exulte d'allégresse en Dieu son Sauveur.

Saint Paul invite la communauté d'Éphèse à demeurer ferme dans la louange : «Récitez entre vous des psaumes, des hymnes et des cantiques inspirés; chantez et célébrez le Seigneur de tout votre cœur. En tout temps et à tout propos, rendez grâce à Dieu le Père, au nom de notre Seigneur Jésus Christ» (5, 19-20).

Que notre vie devienne une hymne de louange à la gloire de Dieu!

Monique Anctil, r.s.r.
Responsable diocésaine
Service du renouvellement

À la sauvegarde de notre patrimoine religieux

Lors des deux conférences de presse, la première tenue le 8 novembre, la seconde le 15 décembre dernier, M^{me} **Christine St-Pierre**, ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, annonçait l'attribution d'une aide financière de près de 16,5 M\$ au Conseil du patrimoine religieux du Québec dont la mission est justement de soutenir et de promouvoir la conservation et la mise en valeur du patrimoine religieux québécois.

M. **Michel Lavoie**, économiste diocésain, qui vient d'être réélu pour un 5^e mandat à la présidence du Conseil du patrimoine religieux du Québec, était présent à ces deux conférences de presse. Il a tenu alors à rappeler que depuis 1995 « le Conseil du Patrimoine religieux du Québec a développé avec le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine un partenariat qui s'inscrit à l'intérieur d'une volonté gouvernementale de s'associer avec le milieu en vue de favoriser une plus grande appropriation du patrimoine par la population ». Il devait ensuite souligner que « l'infrastructure de concertation décentralisée mise en place par le Conseil constitue un modèle d'avant-garde, et nous ne pouvons qu'être satisfaits de ses retombées sur le patrimoine religieux ».

DE NOUVEAUX INVESTISSEMENTS

Pour 2011-2012, ce sont 15 424 422 \$ qui serviront à la restauration de 103 bâtiments dont pas moins de 94 lieux de culte érigés avant 1945 et ayant une valeur patrimoniale significative. De plus, un montant de 665 560 \$ servira à restaurer des orgues, des oeuvres d'art et des pièces de mobilier situés à l'intérieur de ces bâtiments.

Ces subventions, faut-il le rappeler, couvrent un maximum de 70 % du coût total des travaux estimés à près de 20 M\$, alors que les responsables propriétaires de ces bâtiments et autres biens compléteront le financement en investissant 5,9 M\$. Sur ce point, la ministre **Christine St-Pierre** a tenu à souligner que « les efforts méritoires des communautés religieuses, des fabriques et des citoyens qui, en complétant le financement des travaux, démontrent une conscientisation et une mobilisation exemplaires ». Elle ajoutait : « Nous avons la responsabilité de maintenir nos efforts en vue de conserver et de mettre

en valeur ces héritages qui constituent des actifs d'un grand intérêt culturel et touristique ».

LES HEUREUX BÉNÉFICIAIRES

Dans le Bas-Saint-Laurent, ce sont cinq bâtiments, soit trois églises, deux résidences et un orgue qui se partageront une enveloppe de 879 759 \$.

- Dans la région pastorale des Basques, l'église de **Saint-Clément** - valeur patrimoniale : supérieure (C) - pour la restauration de sa cheminée et de ses portes. Subvention : 107 589 \$. Apport du milieu : 46 109 \$.

- Aussi dans les Basques, l'église de **Saint-Simon** - valeur patrimoniale : supérieure (C) - pour la restauration de la ferblanterie et de ses fenêtres. Subvention : 106 085 \$. Apport du milieu : 45 465 \$.

- Dans la région de Rimouski-Neigette, l'église de **Sainte-Cécile du Bic** - valeur patrimoniale : exceptionnelle (B) - pour la restauration de la maçonnerie et l'installation d'un système de gicleurs. Subvention : 437 500 \$. Apport du milieu : 187 500 \$.

- Dans Rimouski-Neigette, l'**Archevêché** de Rimouski pour la réfection de son système de gicleurs. Subvention : 44,800 \$. Apport du milieu : 19 200 \$.

- Dans Rimouski-Neigette, le presbytère de **Sainte-Luce** pour la restauration de la maçonnerie, des portes et des fenêtres, la peinture de la toiture et des galeries. Subvention : 145 600 \$. Apport du milieu : 62 400 \$.

- Dans la Vallée de la Matapédia, l'orgue de l'église de **Val-Brillant**, qui est de 1913 (op. 505 de Casavant Frères), pour sa restauration. Subvention : 38 185 \$. Apport du milieu : 16 366 \$.



Depuis 1995, ce sont près de 380 M\$ dont 122 M\$ du milieu qui ont été investis pour préserver les biens les plus significatifs du patrimoine religieux québécois. ■

René DesRosiers, directeur
renedesrosiers@globetrotter.net

Un écho des régions

Ce BABILLARD se veut le reflet de ce qui se vit un peu partout dans les paroisses, en secteur ou en région. Merci de tenir informé le comité de rédaction. Prochain jour de tombée : le mercredi 1^{er} février.

Un bel avenir pour l'église de Lac-au-Saumon !

Il s'agit de plus en plus nombreux les paroissiens et citoyens des paroisses et municipalités du diocèse à se questionner sur l'avenir de leur église (avec un petit «e»).

Du côté des paroisses, on en arrive à peu près toujours au même constat : « Notre vieux gagné, souvent bien modeste, avec les années s'épuise ». On sent bien que la situation est grave, que si on ne fait rien maintenant, on foncera tôt ou tard dans un mur. Par ailleurs, on est bien conscient de ce qu'il en coûterait pour s'en départir. La démolir ? On n'en a surtout pas les moyens... Mieux vaut alors chercher pour notre église une ou plusieurs nouvelles vocations, tout en conservant bien sûr sa vocation première, qui est d'être un lieu de culte. C'est ce qui est recherché finalement dans toutes ces assemblées à laquelle on assiste depuis plusieurs mois dans toutes les régions pastorales du diocèse. Ce fut le cas encore le 15 novembre dernier dans l'église de Lac-au-Saumon, une paroisse du secteur pastoral *L'Avenir* dans la Vallée de la Matapédia.



L'église de Lac-au-Saumon, au revêtement de pierre taillée, a été érigée en 1956 sur un soubassement qui avait été établi en 1935, et qui aura servi de lieu de rassemblement pour la communauté pendant 21 ans. La première église qui avait été construite en 1907 a été incendiée en 1932.

Ce 15 novembre, ce sont près d'une centaine de personnes qui se sont retrouvées dans la nef de l'église pour échanger et discuter autour d'un projet - encore embryonnaire - qui impliquerait la municipalité. Celle-ci en effet songe à acquérir l'immeuble, afin d'y loger d'ici deux ans au plus tard une bibliothèque pour laquelle elle a déjà

obtenu le feu vert de l'État provincial, avec à l'appui une subvention. Au terme de cette soirée, un mandat fut donné à la Fabrique pour qu'elle intensifie ses pourparlers avec les édiles municipaux. Une rencontre des citoyens et des citoyennes de Lac-au-Saumon était déjà prévue pour le mardi 22 novembre.

Une bibliothèque dans une église, mais pourquoi pas ?

On se souviendra qu'à Rimouski, il y a plus de 40 ans, la chapelle du Séminaire était devenue la bibliothèque du Cégep. Le 20 septembre dernier, on inaugurerait dans le même espace, la nouvelle bibliothèque déjà nommée *Bibliothèque Gilles-Vigneault*. Voici en quels termes, lors de l'inauguration, celui-ci s'est exprimé : *La bibliothèque va retrouver son atmosphère sacrée en nous permettant de revoir la voûte et en réallumant les vitraux qui sont pour moi, avec le soleil du matin ou de fin d'après-midi, les plus luxueux des luminaires.*

Il ajoutait : *Une bibliothèque, c'est un lieu secret et en même temps c'est un lieu sacré. C'est une belle succession d'événements que de voir une chapelle devenir une bibliothèque, parce que dans les deux cas, on a l'espèce de règle et de tradition du silence. Le silence est un lieu sacré, un lieu secret, où les mots se parent, se préparent et parfois aussi se réparent. La chapelle était un lieu de recueillement. Dans le mot recueillement, il y a le mot cueillir, se recueillir, c'est-à-dire se cueillir de nouveau, aller chercher au fond de soi qui on est, ce qu'on est, ce qu'on a, et ce qu'on veut devenir. Une bibliothèque est un lieu de ce genre. C'est un lieu aussi pour se recueillir.*



Faudrait-il s'étonner que, dans un partenariat établi entre une paroisse et une municipalité, une église puisse un jour partager sa nef avec une bibliothèque, si en plus on peut lui conserver sa vocation première, qui est d'être d'abord un lieu de culte ?

Ne devrait-on pas plutôt s'en réjouir ?

Assemblée de fidèles à Saint-Zénon-de-Lac-Humqui

Pour les paroissiens et paroissiennes de Saint-Zénon-du-Lac-Humqui du secteur *La Croisée* dans la Vallée de la Matapédia, qui se sont rassemblés dans l'église paroissiale le 21 novembre, les choses étaient déjà claires au départ. Depuis trois ans en effet, la Fabrique accumule déficit sur déficit : 8 060 \$ en 2008, 6 951 \$ en 2009, 3 144 \$ en 2010... Et l'année 2011 ne s'annonce pas meilleure; le déficit pourrait même dépasser les 11 000 \$.

Ce soir-là, la Fabrique allait donc proposer de céder à la municipalité son église et ses terrains, escomptant qu'en contre-partie le bâtiment puisse demeurer lieu de culte et lieu de rassemblement au cœur du village. Du côté de la municipalité, on se montrait déjà tout à fait disposés à se rendre propriétaire de ces biens et à en assumer toutes les charges. Et ce, sans avoir à envisager pour les citoyens et citoyennes une augmentation de taxes... La Fabrique pourrait dès lors conserver son lieu de culte, continuer de percevoir la «dîme» qu'elle pourrait affecter entièrement à des activités pastorales.

Après une bonne heure de discussion autour du projet, la proposition suivante fut faite et acceptée : des représentants et des représentantes de la Fabrique et de la Municipalité allaient donc se rencontrer dans les meilleurs délais pour finaliser le dossier. On pourrait assister ici sans doute à une autre première au Québec !



L'église de Saint-Zénon-du-Lac-Humqui, recouverte de bardeaux d'ardoise, existe depuis 1919, année où la paroisse fut érigée canoniquement. Mais avant d'être une paroisse, ce territoire constituait depuis déjà quelques années, soit depuis 1906, une Mission. Une école-chapelle y avait été érigée en 1910.

Un 25^e anniversaire célébré dans les Services diocésains

Elle n'est peut-être pas connue de tous les lecteurs et lectrices de notre revue, mais toutes et tous, sans le savoir peut-être, ont bénéficié de ses services à différentes occasions, lors des Carrefours, diocésains et régionaux, notamment. M^{me} **Francine Larrivée** vient tout juste de célébrer avec le personnel des Services un premier 25 ans d'engagement. L'événement a été souligné le 24 novembre. Aujourd'hui, les membres du Comité de rédaction de

la revue voudraient à leur tour lui rendre hommage, la féliciter et lui dire merci pour ses bons et loyaux services. Et comme on dit souvent dans les circonstances: *ad multos annos* !



| M^{me} Francine Larrivée et ses trois premiers patrons : M. Jacques Ferland (1992-2001), M^{me} Wendy Paradis (2001-2011) et M. Gabriel Bérubé (1985-1992).

Autre assemblée fructueuse à La Trinité-des-Monts

C'est avec une émotion bien sentie que la présidente de l'Assemblée de Fabrique de La Trinité-des-Monts, madame **Marie-Paule Robichaud**, avait convoqué tous les intervenants et intervenantes du secteur *Le Haut-Pays* dans la grande région pastorale du Témiscouata à une rencontre qui allait se tenir à l'église le 24 novembre à 19h. Elle écrivait : *Le clocher de notre village est beaucoup plus qu'un air de chanson. Il fait partie de nos vies ; tant de souvenirs nous y rattachent : la naissance, l'amour, la mort et plein d'autres activités qui embellissent notre quotidien. Peut-on imaginer qu'il puisse se taire à jamais? Ce n'est, hélas, pas impossible maintenant ! Aussi faut-il s'en inquiéter, bien sûr, mais ne pas rester les bras croisés face à cette éventualité. Ce n'est pas une fatalité, nous pouvons agir ! Mais en faisant preuve d'une grande solidarité : élus municipaux, marguilliers, organismes communautaires, ensemble nous pouvons envisager des solutions adaptées à nos milieux.*



La Trinité-des-Monts n'a été érigée en paroisse qu'en 1963, mais elle ne compte plus aujourd'hui que 278 habitants. L'église actuelle, où s'est tenue l'assemblée, existe depuis 1941. Antérieurement, une première petite chapelle y avait été érigée, la paroisse ayant existé d'abord comme Mission, dès 1939. ▶

► Pour se préparer à cette rencontre, M^{me} Robichaud avait suggéré quelques pistes de réflexion ; elle avait posé ces trois questions : *Pouvons-nous envisager notre village sans église ? Pensez-vous que dans cinq ans elle sera encore ouverte ? Quels moyens pourrions-nous prendre pour la conserver ?*

Les échanges entre citoyens et paroissiens ont été fructueux. Des informations ont été données sur la situation financière réelle de la Fabrique, puis on s'est rapidement tournés vers demain, l'«avenir de notre église au cœur du village». En fin de soirée, l'assemblée fut unanime à recommander que s'amorce et s'intensifie entre la Fabrique et la Municipalité des pourparlers sur la sauvegarde de l'église au cœur de cette municipalité. On devrait donc se revoir très bientôt sur cette question.

En mémoire d'elles

Elles nous ont quittés ces derniers mois: ● Sr **Alice Langlois** s.r.c. (Sr Marie de Saint-Joseph) décédée le 25 octobre à 92 ans dont 65 de vie religieuse. ● Sr **Fernande Gagnon** s.r.c. (Sr Marie de Saint-Philippe) décédée le 7 novembre à 90 ans dont 71 de vie religieuse. ● Sr **Lucille Gaudreau** r.s.r. (Sr Marie de la Divine-Providence) décédée le 26 novembre à 83 ans dont 66 ans de vie religieuse. ● Sr **Élise Boucher** s.r.c. (Sr Marie de Sainte-Angèle) décédée le 13 décembre à 98 ans dont 72 de vie religieuse. ■

RDes/

Un don à votre diocèse, pourquoi pas?

- Dans un legs testamentaire...
- Par un prêt avec ou sans intérêt avec donation...
- Une contribution au Fonds des Œuvres pastorales.

Pour information : 418 723-3320, poste 107.

Tél: 418-723-9764
Fax: 418-722-9590

www.jacquesbelzile.com
infojbezile@globetrotter.net



240, rue St-Jean Baptiste Ouest, Rimouski Qc G5L 4J6

LA LIBRAIRIE DU CENTRE DE PASTORALE www.librairiepastorale.com



JACKSON, J.S. **La famille d'abord !** Éd. du Signe, 2011, 32 p., 12.95 \$

Pour nous qui sommes plongés dans le tourbillon dévorant de la vie moderne, le problème n'est plus tant de préserver les contacts avec les amis et les voisins que de sauvegarder les liens proprement familiaux. La question essentielle est donc : comment faire passer la famille d'abord?



GORDON-LENNOX, J. **Funérailles. Cérémonies sur mesure.** Labor et Fides, 2011, 366 p., 63.95 \$

Ce volume fait figure à la fois de support de réflexion et d'aide-mémoire dans l'urgence. Faire-part, lieu de la cérémonie, musique, inhumation ou crémation, accueil des enfants: aussi concret que complet, ce guide aborde aussi la question des directives anticipées et des «deuils complexes». Enfin, il puise dans des traditions religieuses très variées pour proposer des pistes et textes, et le propos est illustré par des exemples tirés de cas réels.

Vous pouvez commander
par téléphone : 418-723-5004,
par télécopieur : 418-723-9240
ou par courriel :
librairiepastorale@globetrotter.net

Le personnel

Gilles Beaulieu,
Sylvie Chénard, Claire-Hélène Tremblay

POUR DES SERVICES
FINANCIERS
SUR MESURE ET
UNE COLLECTIVITÉ
PLUS FORTE

Caisse de Rimouski
418 723-3368 • 1 888 880-9824

Valeurs mobilières Desjardins
Membre FCPE
418 721-2668 • 1 888 833-8133



Desjardins

Coopérer pour créer l'avenir

J.F.F.

Résidence Funéraire Jean Fleury & Fils Ltée
195 Notre-Dame Ouest
Trois-Pistoles GOL 4KO
(418) 851-3156
1-800-632-3156 fax: 418-851-1757

J.C.O. Malenfant inc.
FERBLANTIER • COUVREUR
514, rang Petit Village, C.P. 188, Saint-Jean-de-Dieu QC G0L 3M0
Courriel: jco@jmalenfant.com • Licence RBQ: 2155-2286-73
Tél.: 418 963-2726 Fax: 418 963-6640
www.jmalenfant.com

SERVICES RÉSIDENTIELS ET COMMERCIAUX

- Livraison automatique
- Plan budgétaire à tarif fixe sans intérêt
- Modalités de paiement variés
- Plans de protection et de financement
- Inspection visuelle gratuite de vos équipements
- Financement de vos achats d'équipement
- Gamme complète d'équipement de chauffage au mazout



Pétroles Chaleurs

www.petroleschaleurs.com

376, avenue de la Cathédrale
Rimouski (Québec) G5L 5K9
Tél.: 418 723-5858 | Téléc.: 418 725-1964
1 800 463-1433
rimouski@petroleschaleurs.com



Pharmacie Chaîné, Côté, St-Amand et Vallée
Centre de santé du Littoral

822, boulevard Ste-Anne, Pointe-au-Père Qc G5M 1J5

Tél.: (418) 721-0011
Associé à Familiprix



Lun. au vend. de 9h à 21h
Sam. et dim. de 9h à 17h

Pharmacie Marie-Josée Papillon et Serge Vallée

462, boulevard St-Germain, Rimouski Qc G5L 3P1

Tél.: (418) 727-4111
Associé à Proximed



Lun. au vend. de 9h à 20h
Samedi de 9h à 13h

EXPERTISE DANS LE DOMAINE
DU PATRIMOINE RELIGIEUX

LES ARCHITECTES PROULX ET SAVARD

75, boulevard Arthur-Buies Ouest, Rimouski, Québec, G5L 5C2
TÉL. : (418) 723-5543 TÉLÉC. : 725-4538
COURRIEL : bparch@globetrotter.net



Vente-Réparation-Support

110 rue Saint-Louis
Rimouski, Qc
G5L 5P7
Tél: 418-723-6646
Fax: 418-723-9860
e-mail: microdat@globetrotter.net



**"LE MANUFACTURIER"
DEPUIS 50 ANS**

264, boulevard Saint-Anne
Pointe-au-Père (Québec)
G5M 1J8

Tél: (418) 723-3033



BPR voit loin



RIGUEUR ET AUDACE
EN INGENIERIE

Rimouski | 418 723-8551 | bpr.ca



**BANQUE
NATIONALE
FINANCIÈRE**



Éric Bujold, Louis Khalil et Yvan Lemieux
127, boulevard René-Lepage Est
Bureau 100
Rimouski (Québec) G5L 1P1
Tél: 418-721-6768